



“ Se souvenir  
est un devoir sacré ”

**JUIN 2019**

## SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 2 Vie de l'association
- 3 à 4 Dernier regard sur la fondation
- 5 à 7 Assemblée Générale du  
30 mars 2019 à  
Sainte-Marie-à-Py
- 8 Nouvelles brèves
- 9 à 10 Le rapatriement des prisonniers  
Français en Allemagne après  
l'Armistice de 1918
- 10 à 13 Au lendemain de la guerre, que  
sont-ils devenus ?
- 13 à 14 Le Père Doncoeur
- 14 à 15 Se souvenir des soldats noirs  
américains en Ardenne
- 16 Les décorations officielles  
Françaises créées pendant la  
guerre 1914-1918



Nécropole Nationale française de la 28ème brigade  
à Souain-Perthes-lès-Hurlus (La Ferme des Wacques ou  
Cimetière du Père Paul Doncoeur), inaugurée le 25 septembre 1919.

*«Vous dirai-je que mon cœur a souffert comme six mois après l'Armistice, quand revenant en Champagne aux lieux de nos grandes batailles,... devenus silencieux et déserts, j'ai dû voir, laissés depuis 4 ans au grand soleil de Dieu, à même le sol où ils étaient tombés, nos camarades de 1915... Oubliés !».*  
(Paul Doncoeur, aumônier de la 28ème brigade).



L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,  
président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,

et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC vous invitent à assister  
à la cérémonie annuelle du Souvenir qui aura lieu

**LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019,  
DEVANT LE MONUMENT DE NAVARIN.**

09h45 : cérémonie officielle,  
10h45 : messe célébrée devant le monument,  
12h00 : dépôt de gerbe à la Nécropole Nationale de la 28ème Brigade  
(Cimetière du Père Paul Doncoeur, à proximité de la Ferme des Wacques)

**ASSOCIATION DU SOUVENIR  
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**

Siège social et Trésorier :  
**4 rue des Condamines  
78000 VERSAILLES**



Correspondance :  
**29 rue Desaix  
75015 PARIS**

# VIE DE L'ASSOCIATION

## EDITORIAL

Par décret du 8 avril 2019, le monument de Navarin est devenu Nécropole Nationale. Cette étape majeure est l'aboutissement d'une démarche conduite par le colonel N. Méry, président de la Fondation qui évoquera l'origine et la vie de la Fondation dans ce bulletin. Erigé Nécropole Nationale, le monument de Navarin est maintenant géré et entretenu par l'État. Ce transfert ne modifie en rien la mission de l'ASMAC : honorer et rappeler le souvenir glorieux des morts des armées de Champagne. En pratique l'ASMAC va maintenant assurer l'accueil et l'ouverture au public du monument, jusqu'à présent assurés par la Fondation, et continuera d'organiser la cérémonie annuelle du souvenir à Navarin.

*J'ai été nommé président de l'ASMAC par décision du conseil d'administration du 13 mars dernier, succédant au général Xavier Gouraud, mon cousin, qui a remarquablement présidé l'association pendant 25 années. J'entends bien, avec votre soutien à tous, faire poursuivre à l'association sa mission d'honorer et de rappeler le souvenir de nos glorieux anciens, morts en Champagne pour redonner à la France sa liberté. Nos anciens combattants ont rarement partagé leurs expériences, les moments clés de leur guerre, les actions d'héroïsme ou du quotidien. Ils ont peu témoigné eux-mêmes, par discrétion ou pour éviter de raviver des souvenirs douloureux. Leurs enfants les ont peu questionnés pour ne pas faire revivre à leurs parents cette période de violence. Par contre, les troisième et quatrième générations, au hasard du rangement d'un grenier, d'un carton de vieilles lettres ou d'une recherche sur internet, découvrent parfois les exploits ou les sacrifices de leur aïeul et s'attachent à en relever le souvenir. L'un découvre et écrit un livre sur son arrière-grand-père pendant la guerre, l'autre nous adresse les lettres de son grand-oncle chauffeur militaire... Je pense que dans ces nouvelles générations de nombreux nouveaux membres pourraient rejoindre l'ASMAC pour entretenir le devoir sacré du souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que la France retrouve sa liberté.*

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin qui évoque en particulier l'année 1919 au lendemain de la guerre, les difficultés rencontrées par les démobilisés, les civils, les populations des zones libérées et celles des zones du front. Vous découvrirez également que quelques-uns comme le Père Doncoeur et une vingtaine de volontaires, ont renoncé à être démobilisés pour aller ensevelir les morts de la zone du front où tant de leurs camarades sont tombés.

Bonne Lecture

*Le président,  
Amiral Emmanuel Gouraud*

## NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT L'AMIRAL (2S) Emmanuel GOURAUD

Emmanuel Gouraud entre à l'école navale en 1978. Spécialiste de Missiles-Artillerie, il embarque sur de nombreux bâtiments de surface pendant les années 1980 à 1991, y exerçant les responsabilités de chef de quart, chef de service et de chef des opérations. Ces années de navigation l'amènent sur tous les océans du globe pour des missions d'escorte de sous-marins, d'entraînement, de patrouille et d'assistance aux populations dans le contexte de la guerre froide.

Il exerce ensuite le commandement du patrouilleur *Audacieuse*, des avisos Commandant *Biro* et Commandant de *Pimodan*, ce qui l'amène en particulier en mer Adriatique pour faire respecter l'embargo décrété par l'ONU à l'encontre de la Serbie. Il commande en 2003 le Bâtiment d'Essais et de Mesure *Monge* et réalise avec ce bâtiment scientifique de nombreux essais de missiles balistiques.

Rejoignant Paris en 2005, il sert dans le domaine des ressources humaines à l'État-major des armées puis comme responsable des réservistes de la Marine. Il est nommé en 2011 adjoint au directeur de l'École de Guerre pour l'enseignement des marins et termine sa carrière comme contre-amiral.

Après plus de 37 ans de services militaires actifs, il fonde son entreprise de conseil dans le domaine de l'économie maritime, apportant ses conseils aux entreprises souhaitant développer leurs activités dans ce secteur.

Il exerce encore une partie de ses activités au profit du ministère des armées pour le développement des réserves militaires et de la Garde nationale.

Le contre-amiral (2s) Emmanuel Gouraud est marié et père de quatre enfants.



Contre-amiral Emmanuel GOURAUD.

# DERNIER REGARD SUR LA FONDATION, DES ORIGINES À LA DISSOLUTION.

## Un monument aux morts des armées de Champagne.

Quelque temps après la fin de la guerre, un groupe d'anciens combattants du Front de Champagne se propose d'honorer la mémoire des soldats tombés sur les lieux où ils avaient eux-mêmes combattu en édifiant un monument «digne de leur gloire et de leur sacrifice». A cet effet, un «**Comité d'érection d'un monument aux morts des Armées de Champagne**» est créé le 28 avril 1923. Une vaste souscription est ouverte et la première pierre, provenant des ruines de l'église de SOUAIN, est posée le 4 novembre de la même année en présence de Monsieur MYRON T. HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. L'inauguration a lieu le 28 septembre 1924 en présence du Maréchal JOFFRE et d'une foule considérable.

## Le Monument-Ossuaire de NAVARIN.

Rapidement le monument, de par sa situation au centre de l'ancien front, sa singularité architecturale (une pyramide abritant une crypte-chapelle) et artistique (les statues dues au ciseau du célèbre sculpteur REAL DEL SARTE), devient un lieu de pèlerinage. Accédant au désir des familles des soldats disparus, des plaques de marbre portant leur nom sont apposées sur les parois intérieures de la crypte. Les obligations nées de cette situation dépassent les buts et attributions du Comité. Aussi ce dernier prend l'initiative de créer le 10 mars 1929 une «**Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne**», aïeule de l'actuelle ASMAC. Une collaboration étroite s'instaure entre les deux entités. Elle permet de mener à bien l'acquisition de cinq hectares de parcelles classées en «zone rouge» autour du monument et restées en l'état. Par ailleurs, devant l'ampleur des problèmes posés par la relève des corps inhumés dans d'innombrables «cimetières de guerre» ou restés sans sépulture, le Comité propose au Ministère des Pensions d'accueillir dans la crypte du monument les ossements retrouvés. Cette proposition est agréée d'emblée et dès 1928 une première alvéole est aménagée. Ce nombre sera rapidement porté à six au fur et à mesure des besoins : il est alors envisagé d'utiliser les sous-pentes...

## Naissance de la Fondation.

Il devient nécessaire de donner une base juridique stable à cette nouvelle destination du monument transformé en ossuaire. Deux solutions sont alors envisagées : le Comité dont l'œuvre propre est terminée cède, après dissolution, ses biens à l'Association nouvellement créée, sous réserve que celle-ci soit reconnue d'utilité publique, ce qu'elle n'est pas. Ou alors une Fondation reconnue elle d'utilité publique est créée et peut recevoir cet «héritage». Le Conseil d'Etat préconise cette dernière solution qui est en mesure de garantir au mieux la pérennité de l'œuvre initiale du Comité. Ainsi naît la «**Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de NAVARIN**» dont les statuts sont approuvés le 16 mai 1933. Son siège est à PARIS. Elle est gérée par un conseil d'administration de 15 membres dont 2 membres de droit représentant le Ministère de l'Intérieur et celui des Pensions. Cette fondation est chargée *d'assurer la sépulture perpétuelle aux militaires inhumés dans la crypte du monument.*

Dès lors d'importants travaux, financés avec l'aide de l'Etat, sont menés : l'aménagement des sous-pentes rendues accessibles par la création d'un portail de service sur la face arrière, la pose de pavés de verre en forme de croix, le dallage du sous-sol, l'enrobage des poutres de béton et la construction des urnes funéraires, douze au total ! Fin 1928 le monument acquiert son aspect définitif : le nombre de restes inhumés est alors estimé à environ neuf mille. Par la suite des apports non dénombrables auront encore lieu, portant l'estimation à dix mille comme le mentionne l'épithaphe d'entrée.

## Miscellanées de quelques évènements, faits marquants et anecdotes.

**14-15 juillet 1928.** Cérémonie nocturne. A minuit dix une salve d'artillerie tirée à blanc rappelle le déclenchement de la bataille qui mit en échec l'offensive allemande dite «Friedensturm». Des projecteurs illuminent le monument tandis que des torchères sont allumées aux angles de la plate-forme. Deux mille pèlerins écoutent l'allocution du Général Henri GOURAUD et le récit des combats par le Général HUG. Une messe est ensuite célébrée par Monseigneur TISSIER «l'Evêque de la Marne».

**Septembre 1939.** Dans les heures tragiques de la déclaration de guerre une cérémonie de recueillement a lieu devant et à l'intérieur du monument, réunissant les non-mobilisés et leurs familles autour du Général GOURAUD et de Monseigneur TISSIER.

**Mai 1940.** Dans la nuit du 24 au 25 l'Aspirant de réserve Jean-Eric PRETELAT (fils du général d'armée PRETELAT alors commandant du Groupe d'armées Est), chef de peloton à cheval au 11ème Régiment de Cuirassiers, jalonnant alors depuis les Ardennes Belges l'avance allemande et passant devant le monument, «la rage au cœur» de devoir battre en retraite, commande à ses hommes de présenter le sabre.

**1940-1945, les heures sombres.** Durant l'occupation le monument reste fermé. Les communications sont difficiles. En 1944 les contacts reprennent. A la fin de la guerre, parmi les membres du conseil d'administration, on compte les défunts : Le Colonel BOUCHER, ancien chef d'escadrille de la 4ème Armée, Madame LEVYLIER a disparu avec sa famille au Camp d'AUSCHWITZ, ainsi que Monsieur DREUX à BUCHENWALD...

**16 septembre 1946, décès du Général Henri GOURAUD.** Après des obsèques nationales célébrées à PARIS son corps est ramené à SOUAIN et inhumé provisoirement dans la crypte du monument, conformément à ses dernières volontés ainsi exprimées : «*Quand mon heure aura sonné, je demande à être enseveli dans la crypte du Monument aux Morts des Armées de Champagne à NAVARIN, la tombe recouverte d'une simple dalle, comme celle des Croisés*». Après la réalisation des travaux nécessaires, financés par une souscription, l'inhumation définitive a lieu le 26 septembre 1948, date anniversaire de l'offensive victorieuse de la 4ème Armée en 1918, au cours d'une cérémonie officielle.

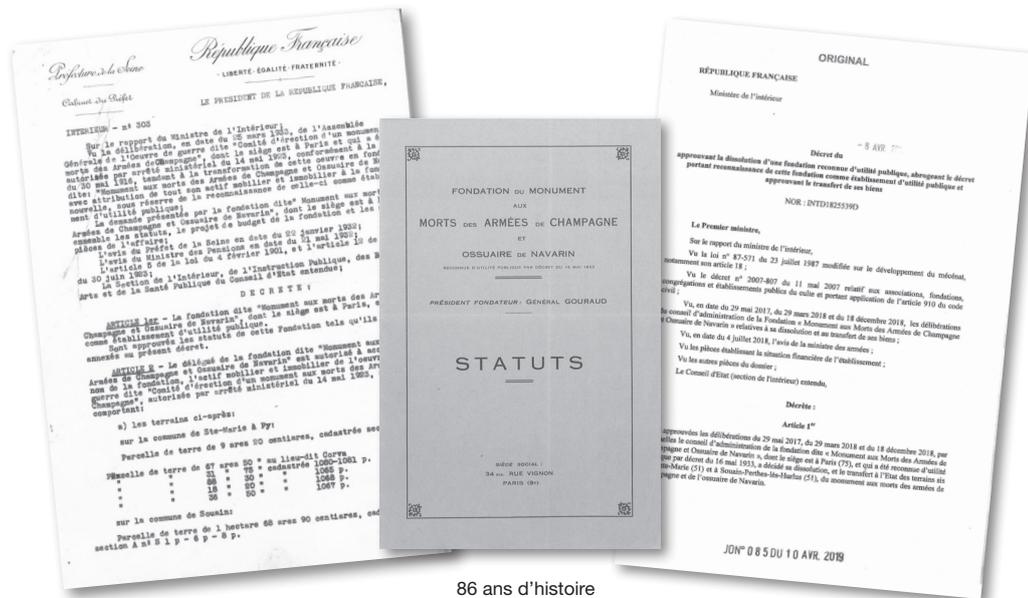
## Les plans d'aménagement.

Le monument dont l'ossature est en béton armé, technique novatrice à l'époque et imparfaitement maîtrisée, nécessita, outre les aménagements mentionnés précédemment, des opérations continues, de préservation, de consolidation et de valorisation. Pour mener à bien leurs projets les présidents successifs n'eurent de cesse que de trouver les fonds correspondants. Ci-après quelques réalisations significatives :

- 1975-1977. Etanchéité de la plate-forme et des glacis extérieurs.
- 1988. Travaux d'électrification.
- 1996. Création d'aires de stationnement liées à la réfection de la D977.
- 1997. Installation de projecteurs semi-enterrés destinés à l'illumination nocturne du monument.

A noter également que par décret préfectoral en date du 27 janvier 1994, le monument et le terrain adjacent portant encore des traces des combats sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ainsi, au terme d'aménagements inlassablement menés par la Fondation sur ses fonds propres complétés par des subventions régionales, départementales et ministérielles, grâce à des dons de l'Association et de généreux particuliers, le Monument-Ossuaire de Navarin, à l'aube d'un siècle nouveau, dans sa splendeur retrouvée, semble lancer un défi aux aléas du temps.



86 ans d'histoire

16 mai 1933 - création de la fondation

8 avril 2019 - dissolution de la fondation

## L'approche du «Centenaire» – Les perspectives d'avenir.

Au regard de l'ampleur de la gestion des travaux cycliques d'entretien du monument et du site, des exigences imposées par l'inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques, des difficultés inhérentes au respect de statuts contraignants datant d'une époque révolue, il devenait nécessaire de s'interroger sur le devenir de la Fondation : *comment continuer d'assurer la sépulture perpétuelle aux militaires inhumés dans la crypte du monument, mission inscrite en lettre d'or dans les statuts ?*

A l'occasion de l'affiliation de l'Association au Souvenir Français, du projet UNESCO, de la réforme territoriale et de la préparation du Centenaire de la Grande Guerre, une réflexion commune à tous les niveaux a pu être menée sur l'éventualité d'un transfert de propriété. Le niveau national s'est vite imposé.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 mars 2017 *la reprise par l'Etat du site de NAVARIN considéré comme nécropole nationale est évoquée*. Les procédures sont précisées : elles entraînent la dissolution de la Fondation. Celle-ci est décidée au cours des délibérations des Conseils du 29 mai 2017, du 29 mars 2018 et du 18 décembre 2018. Le 8 avril 2019 paraît le décret « *approuvant la dissolution d'une fondation reconnue d'utilité publique, abrogeant le décret portant reconnaissance de cette fondation comme établissement d'utilité publique et approuvant le transfert de ses biens* ».

Ainsi s'éteint après quatre-vingt-six années d'existence notre vénérable Fondation. Désormais ceux qui reposent dans la crypte du monument auront la garantie d'une sépulture perpétuelle digne au sein de la Nécropole nationale de NAVARIN. Pour sa part l'Association, sous couvert d'une convention, continuera d'assumer les activités d'accueil et d'animation.

## Hommage aux Anciens.

Que tous ceux qui ont contribué bénévolement par leur notoriété et leur talent au rayonnement de la Fondation soient remerciés. Qu'un dernier hommage soit rendu aux présidents qui se sont succédés de 1923 à l'an 2000, nous en conservons la mémoire :

- à la présidence d'honneur : Le Général Henri GOURAUD
- au Comité d'origine : Le Général HELY D'OISSEL et le Général EON
- à la Fondation : Le Général Gaston PRETELAT,  
Le Général Michel GOURAUD,  
Monsieur Jean-Eric PRETELAT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2019

Colonel (er) Norbert MERY  
Dernier président de la Fondation

## A SAINTE-MARIE-À-PY

Sainte-Marie-à-Py accueille notre assemblée générale ce 30 mars dans la salle municipale du Val Aumont. Nous sommes une quarantaine quand l'Amiral Emmanuel GOURAUD ouvre la réunion, expliquant qu'il prend la parole comme nouveau président, élu le 14 mars par le Conseil d'Administration. Il remercie Madame Brigitte CHOCARDELLE, maire de Sainte-Marie à-Py, d'accueillir l'ASMAC qui peut ainsi se réunir au plus près du monument puisque le site de Navarin est pour moitié sur le territoire de Ste-Marie-à-Py. Madame Chocardelle présente alors sa commune et son histoire<sup>1</sup>.

Ensuite, le Général Xavier GOURAUD fait le bilan de l'année 2018, excusant les anciens secrétaire et trésorier, Georges FEYDEL et Pierre JUPILLAT absents. Ceux-ci, qui ont assuré leur charge depuis plus de 20 ans, sont remerciés et applaudis par l'assemblée.

2018 fut l'année du Centenaire, avec deux points forts.

1) **La cérémonie du 23 septembre 2018** réunit une foule importante devant le monument, à l'église de Sommepey-Tahure et au monument américain du Blanc-Mont, pour commémorer l'offensive finale du 26 septembre.

2) **le Relais de la Flamme** qui débuta du monument quand celle-ci fut confiée à Souain-Perthes-les-Hurlus et à Massiges, les deux premières communes de ce Relais qui va se dérouler du 26 septembre au 10 novembre, dans la zone libérée par la 4e Armée cent ans plus tôt<sup>2</sup>. Le Général Xavier GOURAUD rappelle la longue préparation de ces célébrations et il remercie l'équipe qui les a organisées tout au long de l'année. Il remercie aussi l'Armée qui a fait un effort remarquable puisque, devant Navarin, cinq détachements rendaient les honneurs, venant de formations qui toutes se battirent au sein de la 4e Armée en septembre-octobre 1918.

Il donne enfin le bilan financier de l'année 2018 qui est positif, grâce à deux subventions : 2000 € du Ministère des Armées et 700 € de la Mission du Centenaire ; le bilan du Centenaire est, en réalité, seulement équilibré si on tient compte des dernières dépenses faites en 2019 pour le bulletin de janvier qui rend compte de ces commémorations, avec de nombreuses photos.

### Comptes 2018

Bulletin	6020	Cotisations	9963
Centenaire	5417	Subventions	2700
Don à Fondat.	1000	Repas Navarin	4075
Divers	1690	Divers	156
Total dépenses	<b>14127 €</b>	Total recettes	<b>16894 €</b>

Bénéfice 2018 : 2767 euros

colonel MERY vice-président d'honneur.

Le Colonel Norbert MERY, président de la Fondation, annonce la dissolution prochaine de la Fondation et explique comment, pour assurer la pérennité du site de Navarin, il a obtenu que celui-ci soit repris par l'Etat et devienne nécropole nationale<sup>3</sup>.

L'Amiral Emmanuel GOURAUD fait alors voter par acclamation une résolution nommant le général Xavier GOURAUD, président d'honneur de l'Association, et le

Puis il fait part de ses réflexions, tirées pour une part de ce qu'il a constaté au cours du Centenaire :

- Une nouvelle génération s'est intéressée à la 1ère Guerre Mondiale en recherchant les faits et gestes de ses ancêtres, combattants de 14-18. Il faut y trouver le renouvellement de nos adhérents.

- L'Education Nationale a amené de nombreux jeunes sur les champs de bataille. Nous devons continuer à les accueillir.

- Pour recevoir les visiteurs au Monument-Ossuaire, il faut tirer profit de son architecture, avec un lieu de présentation, dans la chapelle, et un temps de recueillement, en parcourant la crypte.

Concrètement, l'Amiral se félicite que l'entretien du monument, devenu nécropole nationale, soit désormais assuré par l'Etat, et souligne que le maintien du souvenir, qui s'appuie sur notre haut-lieu de Navarin, reste



Les autorités à l'Assemblée Générale.

<sup>1</sup> Voir, plus loin, l'histoire de Sainte-Marie-à-Py.

<sup>2</sup> Le bulletin de janvier 2019 a donné un compte-rendu détaillé de ces deux manifestations.

<sup>3</sup> Voir l'article « La dissolution de la Fondation, son histoire... » ci-dessus.

notre mission. Une convention va être signée entre la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, propriétaire, l'Office National des Anciens Combattants, chargé localement de la gestion du monument, et l'ASMAC, responsable de l'animation. C'est pourquoi il a renforcé le bureau de l'ASMAC en Champagne et remercie Madame Brigitte CHOCARDELLE et Monsieur Michel GODIN qui ont accepté d'y entrer.

## Budget 2019

Bulletin	6600	Cotisations	9500
Cérém. Navarin	3000	Repas Navarin	3200
Charges monument.	2500	Appel réserves	2350
Retirage bulletin	1800		
Divers	1250	<b>Divers</b>	100
Total dépenses	<b>15150 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>15150 €</b>

Il présente le budget 2019 qui prend en compte deux hypothèses défavorables : des charges pour l'entretien du monument si la convention avec l'ONAC se met en place tardivement et le retraitage du bulletin de janvier 2019, s'il n'est pas remboursé par la Poste. Dans ces 2 cas seulement, le budget prévoit un appel aux réserves de l'ASMAC.

Pour renouveler le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale élit Monsieur Bruno BOURG BROCC et Madame Roseline SALMON qui a accepté la charge de secrétaire de l'ASMAC. Sont réélus pour un nouveau mandat, Valérie MORAND, conseillère départementale, Agnès PERSON, maire de St-Hilaire-le-Grand, et Olivier SOUDANT, maire de Sommepey-Tahure, Antoine et Xavier GOURAUD.

Puis, Monsieur SOUDANT, maire de Sommepey-Tahure, plusieurs élus et représentants d'associations remercient l'ASMAC pour l'organisation du Relais de la Flamme qui a renforcé les liens entre les communes et a fait naître un nouvel esprit et des perspectives de travail en commun.

Le relais a également permis une forte intégration des jeunes et une nouvelle dynamique associant parents, grands-parents et enseignants. Le rôle très positif de beaucoup d'enseignants est souligné, avec un rappel des expériences menées dans des écoles et des centres aérés. Des remerciements sont adressés à l'ASMAC et tous souhaitent que l'élan créé par le **Relais de la Flamme** ne retombe pas. Une réunion avec les associations est prévue au mois de juin prochain avec les associations.

Au-delà du centenaire, Monsieur Jean-Raymond EGON, maire de Suippes, continue à être sollicité par les média sud-coréens. Ceux-ci découvrent peu à peu le rôle des coréens qui ont nettoyé le champ de bataille après la guerre, ils étaient des résistants à l'occupation japonaise et ont contribué à l'indépendance de la Corée. Découverte d'un nouvel aspect de la guerre ? Promesse de visiteurs coréens à Navarin ?

A l'issue de l'Assemblée Générale, les participants se rendent devant le monument aux morts et se recueillent après le dépôt de deux gerbes, par le président et Madame CHOCHARDELLE d'une part, le Colonel MERY d'autre part, faisant un dernier geste au nom de la Fondation avant sa dissolution.

\*Puis rendez-vous est donné sous un soleil radieux à la salle Val d'Aumont pour prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité et poursuivre les conversations sur les sujets abordés lors de l'assemblée.

*Général (2S) Xavier GOURAUD*



Dépôts de gerbes au Monument aux Morts.

# LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE-À-PY DE 1914 À 1918

Commune marnaise à vocation agricole, située en limite du département des Ardennes, Sainte-Marie-à-Py est traversée d'Est en Ouest par La Py, La commune est dominée au Nord par le massif de *Notre-Dame des Champs* (connu également sous le nom de *Le Mont de la Croix*) et au Sud par celui de L'épine de Védégrange, qui ont été des hauts-lieux célèbres lors du déroulement du conflit 14-18. Le village avait près de 415 habitants à la veille du conflit.

Le Monument-Ossuaire de Navarin se trouve en partie sur le territoire de la commune.

Suite aux premières défaites de l'Armée Française le 22 août 1914 lors de la Bataille des Frontières en Belgique, la 4ème Armée du Général de Langle de Cary, devant la poussée des forces allemandes, a été contrainte à se replier vers le Sud. Le 1er septembre 1914 au soir, ses arrière-gardes sont sur La Suippe et La Py.

**Le 2 septembre 1914, des soldats français postés au cimetière de la commune de Sainte-Marie-à-Py tuent 2 soldats allemands à cheval, des uhlans, qui venaient en éclaireurs de Saint-Etienne-à-Arnes. En représailles, 3 habitants âgés de 62 ans à 77 ans ont été exécutés puis le village incendié. Sainte-Marie-à-Py est alors occupée par les Allemands de la 3ème Armée du Général Von Hausen.**

**Ainsi, la commune de Sainte-Marie-à-Py ne pourra être réoccupée par les armées françaises et restera sous domination allemande jusqu'au 4 octobre 1918 en dépit :**



Ouvrage fortifié allemand dans Sainte-Marie à Py en octobre 1918.

- d'une part des combats offensifs français de décembre 1914 à mars 1915 connus sous le nom de « Première bataille de Champagne » qui a repoussé le front seulement de quelques centaines de mètres vers le Nord, sans gains territoriaux importants, mais avec de fortes pertes humaines,

- et d'autre part de l'offensive française du 25 au 29 septembre 1915 dite « Deuxième bataille de Champagne » qui rapprochera le front à moins de 2 km au Sud de Sainte-Marie-à-Py (ce front passant désormais par le site de La Ferme de Navarin). C'est lors de cette offensive de la 14ème Division d'Infanterie (14<sup>DI</sup>) qui n'a pu aboutir que le 60ème Régiment d'Infanterie a eu des pertes considérables dans la commune : la quasi-totalité des officiers, dont le chef de corps, et près de 1700 sous-officiers et soldats y ont été tués.

Le 12 février 1916, les Allemands ont mené depuis la région de Sainte-Marie-à-Py une offensive de diversion pour fixer les troupes françaises et les empêcher de participer à la bataille de Verdun le 21 février 1916.

Ce n'est que lors de l'offensive victorieuse du 26 septembre 1918 de la 4ème Armée que Sainte-Marie-à-Py sera définitivement libérée après 8 jours de combats intenses pour venir à bout des organisations défensives allemandes, aussi bien à l'intérieur des villages, le long de La Py et de la voie ferrée, que sur les contreforts du massif de Notre-Dame des Champs.

Les Allemands sont décidés à défendre à outrance ce massif de Notre-Dame des Champs qui commande toute la basse vallée de La Py. Le 3 octobre, une attaque frontale à partir de Sainte-Marie-à-Py n'étant plus envisageable, des unités françaises venant de Sommepey profitant de l'avance des troupes américaines vers Le Blanc Mont, arrivent par surprise à s'emparer des hauteurs de Notre-Dame des Champs en prenant le massif à revers, avec l'appui des chars et de l'aviation. Le retrait des forces allemandes s'amorcent dès le 4 octobre. **La rupture du front ennemi a réussi, Sainte-Marie-à-Py est définitivement libérée le 4 octobre 1918 à l'aube**, la 4ème Armée peut continuer l'exploitation de son offensive vers L'Aisne.

Colonel (h) Jean-Daniel COUROT



Le cimetière de Sainte Marie à Py en octobre 1918

# NOUVELLES BRÈVES

## REMERCIEMENTS

L'ASMAC remercie Monsieur Bruno BOURG-BROC, président de Châlons-en-Champagne Agglo, d'avoir fait rénover la plaque commémorative située sur l'un des piliers de la porte d'entrée au 4 de l'Avenue de Metz à Saint-Memmie, rappelant l'emplacement de l'Etat-Major de la 4ème Armée pendant une grande partie de la 1ère Guerre Mondiale.



1918, défilé de prisonniers allemands passant devant l'Etat-Major de la 4ème Armée.



Entrée de l'ex Etat-Major. Inscription sur la plaque : « Ici, pendant quatre ans, le Général Gouraud et l'État-Major de la IVème Armée ont travaillé pour le salut de la France. Batailles du 15 juillet et du 26 septembre 1918 »

## RECHERCHE DE DOCUMENTS

Dans le Bulletin NAVARIN qui paraîtra en Janvier 2020, l'ASMAC envisage dans la partie HISTOIRE de publier un article sur la « 4ème Armée en Champagne en juin 1940 ». Merci de nous faire parvenir un projet d'article (ou des documents) avant le 1er novembre 2019 (contact : jeandaniel.courot@sfr.fr ou 06.79.86.27.02).

## LE MOT DU TRÉSORIER

### Adhérent, êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur l'enveloppe d'envoi du bulletin. Au-dessus de votre adresse figure l'année de votre dernière cotisation.

<b>2019</b> M.Henri MARTIN 18 rue haute .....	M. MARTIN, vous êtes à jour.	<b>2018</b> M. Martin HENRY 81 rue basse .....	M. HENRY, vous êtes en retard !
--	---------------------------------	---	------------------------------------

## POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION :

Adressez votre demande, avec nom, adresse postale (et, si possible, votre adresse internet), à :  
ASMAC, 4 rue des Condamines, 78000 VERSAILLES  
accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 10 Euros, à l'ordre de l'ASMAC.

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

NB : Un bulletin d'adhésion, pour vous, et pour vos amis, est disponible sur le site de l'ASMAC : <http://asmac.fr/Association/Adhesion.htm>

## IN MEMORIAM

Monsieur Georges DOMMELIER, ancien maire de Vrigne-Meuse (Ardennes)  
Madame Lucienne TAGLIANUT, de Barberaz (Savoie)  
Monsieur Antoine SEYRIG, de Paris

## L'ASMAC SUR INTERNET

Les prochaines cérémonies, les anciens bulletins, la présentation du monument, l'Histoire, vous trouverez tout cela sur notre site internet : <http://asmac.fr/index>

## MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2019

ASMAC		Autres Associations de la Coordination du Souvenir des Combats de Champagne (CSCC)	
Dimanche 15 septembre 2019	Cérémonie du Souvenir au Monument de NAVARIN	Dimanche 8 Septembre 2019	Association Mémoire des Monts de Champagne : Marche annuelle autour des Monts de Champagne. Contact : mmc1418@gmail.com

**NB : Associations qui ont vocation à entretenir en Champagne le souvenir des soldats qui y ont combattu, n'hésitez pas à nous faire connaître les dates de vos manifestations !**

# HISTOIRE

## LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE APRÈS L'ARMISTICE DE 1918.

Au cours de la première guerre mondiale, plus de sept millions de militaires et plus de deux millions de civils ont été faits prisonniers sur les fronts de l'Est, de l'Ouest, d'Italie et des Balkans. Ce nombre est équivalent à celui des tués lors des opérations militaires. Lorsque l'armistice est signé le 11 novembre 1918, l'article X de la convention d'armistice vise à régler la question des prisonniers de guerre en décrétant leur rapatriement immédiat, sans réciprocité. Évidemment les prisonniers avaient pris cet article à la lettre. Mais ce n'est que fin janvier que tous ont pu regagner leur foyer !

### La situation après l'armistice.

En novembre 1918, il reste 477 800 français vivants prisonniers en Allemagne. Les camps, répartis sur tout le territoire de l'Empire, ne contenaient que le quart environ de l'effectif total. Le reste était dispersé en détachements (kommandos) de travailleurs agricoles ou industriels, situés quelquefois à plusieurs centaines de kilomètres du camp dont ils dépendaient.

En novembre 1918, la situation était extrêmement complexe. Dans les camps, les prisonniers, exaltés par la victoire, se soumettaient difficilement à la discipline. Si la plupart des camps continuaient à être gardés, certains ne l'étaient plus, ou à peine. Les prisonniers pouvaient sortir, se répandre dans les localités voisines, chercher même à rejoindre la France par leurs propres moyens, ce qui n'était pas sans danger pour eux devant le désordre général et la crainte qu'avaient les habitants des excès de bandes indisciplinées.



Une multitude de camps de prisonniers en Allemagne Guerre 1914-1918

Les prisonniers ne voulaient plus travailler, les kommandos refluaient sur les camps afin de ne pas être oubliés. Les installations destinées à accueillir 4 000 hommes en recevaient jusqu'à 15 000, d'où des conditions d'hygiène épouvantables. La situation alimentaire était catastrophique : les vivres envoyés de France qui avaient permis aux prisonniers de survivre n'arrivaient plus, les trains étant bloqués ou pillés. L'exaltation des premières heures après l'armistice avait été suivie d'une profonde dépression liée à la cessation de toute correspondance, ainsi qu'à l'absence de toute indication relative au rapatriement, la révolte grondait.

Enfin, du 6 décembre au 15 janvier, la révolution avait éclaté en Allemagne, les émeutes se succédaient à Berlin, la paralysie touchait tous les organismes et toutes les administrations, notamment les transports et les communications.

### Les opérations de rapatriement.

Le 30 novembre 1918, le général Dupont recevait la mission de procéder au rapatriement des prisonniers. Il arrivait à Berlin le 6 décembre au soir, et la Mission militaire française pour le rapatriement des prisonniers de guerre commença ses travaux le 10 décembre 1918 : tenter déjà de rétablir l'ordre et le bien-être dans les camps en y organisant une certaine forme de discipline, et en améliorant les conditions d'hygiène et d'alimentation. La mise en place d'escortes armées permit le bon acheminement des trains de vivres.

L'évacuation des prisonniers était prévue par différents canaux : par la Suisse pour ceux de Bavière, par la Hollande pour ceux en bordure du Rhin, et pour tous les autres, plus de 150 000 hommes, par les ports allemands. Les transports par la Suisse et ceux du Rhin par bateaux fluviaux sur la Hollande furent mis en place rapidement et les opérations se déroulèrent à peu près correctement. Mais les évacuations par les ports allemands furent beaucoup plus compliquées. Les bateaux français destinés à Hambourg étaient partis pour Rotterdam. Le premier vapeur français n'arriva à Hambourg que le 24 décembre. L'effectif total évacué par les ports allemands fut de 31 120 Français au lieu des 151 000 prévus, et les départs par mer se prolongèrent quatre jours au-delà du dernier départ par voie ferrée.

Il fallut attendre l'organisation de camps de passage sur le Rhin pour permettre l'évacuation des zones frontalières. Vingt trains sanitaires français ont enlevé plus de 5 100 malades et blessés alliés. Le 12 janvier, le dernier train quittait le dernier camp. Le 14 avait lieu le dernier transport sur Copenhague. Le dernier gros départ, 3 000 hommes, eut lieu le 18, depuis Pillau, à destination directe d'un port français. Le 20 janvier, il ne restait plus que 77 intransportables, qui furent évacués dans le mois.

129 382 furent rapatriés par voie maritime, 338 373 sont passés par le nord de la France, 4 158 par l'Italie, et 48 666 par la Suisse.

## L'arrivée en France.

Beaucoup de prisonniers pensent revenir directement chez eux, dès leur arrivée sur le sol français. Mais à leur retour en France, ils sont conduits dans des centres de rapatriement pour les opérations administratives et sanitaires, puis envoyés dans des casernes pour y être interrogés. Le retour dans leur foyer est chaotique et très mal organisé ; la plupart rentrent chez eux par leurs propres moyens, à pied, dans des charrettes ou des trains pour les plus fortunés ou les plus chanceux.

Les prisonniers souffrent avant tout du regard de la population ; leur arrivée se fait dans l'indifférence, comme si une sorte de déshonneur s'attachait à la condition de ces soldats<sup>4</sup>. « Les prisonniers (...) ne bénéficient pas de la reconnaissance de leurs souffrances, et souffrent de la comparaison avec les soldats héroïsés » écrit l'historienne Annette Becker. Ceux qui ne présentaient pas de blessures physiques furent soupçonnés de s'être rendus volontairement. Ils n'étaient pas déserteurs, mais étaient vus comme des planqués, des embusqués qui avaient passé une partie de la guerre en toute tranquillité tandis que leurs camarades risquaient quotidiennement leur vie au front.

Le fait d'avoir été prisonnier est perçu comme honteux par l'opinion publique. De retour dans leurs communes, les anciens prisonniers sont déçus et amers car ils ne reçoivent pas les honneurs espérés. Ils n'ont pas leur place dans les fêtes organisées pour célébrer la victoire : c'est le sacrifice des poilus pour défendre le sol de la patrie qui est valorisé.

L'humiliation est également présente sur le plan administratif, et les prisonniers se sentent oubliés : ils perdent le rappel de leur solde, leur prime de démobilisation est inférieure à celle des soldats qui n'avaient pas connu la captivité, et ils sont exclus de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Leur indemnité pour temps passé à la guerre est moitié de celle des combattants. Les blessés peuvent recevoir l'Insigne des blessés mais les prisonniers n'obtiennent aucune distinction.

Il faut attendre le 28 février 1922 pour que le gouvernement attribue aux prisonniers décédés en captivité la mention « Mort pour la France », et ce n'est qu'en 1926 qu'ils ont droit au port de la médaille interalliée sans condition de durée de présence dans une unité combattante. La loi du 11 mars 1930 crée enfin l'allocation aux combattants, à laquelle les prisonniers de guerre peuvent prétendre.

*Général (2S) Pierre HOMMEY*

## AU LENDEMAIN DE LA GUERRE, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

L'annonce de la signature de l'armistice a été pour les français un soulagement et l'espoir d'un retour rapide à la situation du temps de paix. Rêve d'une rapide démobilisation et de rentrer bien vite au foyer pour les hommes mobilisés et les blessés, retour vers la patrie pour les prisonniers, au domicile pour les évacués et, pour tous, reprise de la vie familiale et professionnelle. Souhaits normaux, mais qui ne peuvent pas se réaliser du jour au lendemain dans une France qui a souffert et changé au cours des 4 années de guerre dans un contexte international de plus en plus complexe.

### Le retour du temps de paix.

#### 1) Une démobilisation plus lente qu'espérée.

Plus de 4 millions d'hommes sont sous les drapeaux, ceux qui terminaient leur service militaire en 1914 servent depuis 7 ans ! Dans un souci d'égalité il est décidé que les hommes seront libérés en fonction de leur classe d'âge.



Avant les formalités.

Illustration : Livre de Jean-Noël JEANNENEY «JOUR DE GUERRE 1914-1918»

<sup>4</sup> Un rapatrié témoigne : « Nous avons toujours cru que la France serait très sensible aux malheurs de ses prisonniers. Le sol français était là, ce sol tant espéré, nous allions donc le toucher bientôt ! L'émotion était très forte, des larmes perlaient ! Ce fut l'accostage ! Des officiers et soldats, baïonnette au canon. Pas la moindre musique ! Une froideur générale, une déception surprenante. Nous ne mentionnons point d'honneurs ; nous n'avions pas été tués, nous avons été faits prisonniers ! »

L'exécution de cette décision est une tâche gigantesque d'autant que des armées sont en mouvement pour rejoindre l'Alsace-Lorraine et aller occuper la rive gauche du Rhin. Il faut déjà regrouper les libérables avant de les acheminer vers le dépôt du régiment pour les formalités administratives, la visite médicale, l'octroi d'un maigre pécule et la remise d'un costume civil de piètre qualité. Sachant que les voies ferrées ont souffert de la guerre et que les compagnies de chemin de fer sont submergées de multiples demandes, les poilus voient leur patience mise à rude épreuve. En dépit de toutes ces difficultés la démobilisation commence dès fin novembre pour les hommes de 48 à 51 ans et pour les prisonniers libérés dès la signature de l'armistice<sup>5</sup>. De décembre 1918 à avril 1919 ce sont ceux de 32 à 48 ans qui regagnent leur foyer. En raison des réticences allemandes pour signer le traité de paix et afin de faire pression sur l'Allemagne, le gouvernement tient à conserver une armée puissante, il décide de garder les hommes de moins de 32 ans sous les drapeaux ; ils sont encore 2, 5 millions (certains auront ainsi la chance, relative à leurs yeux, de participer au défilé de la victoire). Ce n'est qu'à l'automne 1919 que la démobilisation reprend pour se terminer en juin 1920.

Pour les 300.000 hommes de l'armée d'Orient qu'il faut rapatrier, la France manque de bateaux et ce n'est qu'en mars 1919 que débutera leur démobilisation, comme celle des soldats venus d'Afrique du nord ou des colonies. Les blessés quant à eux seront démobilisés à l'issue de leur séjour dans les hôpitaux militaires.

D'une manière générale les démobilisés sont déçus des conditions dans lesquelles ils ont été rendus à la vie civile et considèrent ne pas avoir bénéficié d'une reconnaissance légitime à leurs yeux. En revanche lorsqu'un régiment rejoint sa garnison, il est l'objet du salut et des remerciements de la population qui vibre à l'unisson de ses soldats et honore ceux qui sont morts.

## **2) La sortie de guerre des militaires d'active.**

Pour le commandement la première tâche est de conserver des unités cohérentes. Le départ des différentes classes et catégories de gradés et soldats impose de continuelles restructurations avant la dissolution de nombreuses unités. Sans cesse, sections, compagnies et bataillons sont remaniés, ce qui nuit à la cohésion et au moral. Très rapidement les régiments d'infanterie de réserve des séries 200, 300, 400 disparaissent de l'ordre de bataille (sur les 173 Régiments d'Infanterie d'active de 1914 il n'en reste qu'une soixantaine en 1923).

La situation en Europe et au Proche-Orient après la chute des empires allemands, austro-hongrois, russe et ottoman nécessite l'envoi de quelques troupes (Silésie, Memel, Russie, Fiume) ; ou missions d'assistance (Pologne, Tchécoslovaquie). La charge est beaucoup plus lourde au Proche Orient avec le démantèlement de l'empire ottoman et les luttes d'influences entre la France et la Grande Bretagne dans cette région aux forts relents de pétrole.

La France qui avait participé aux opérations en Palestine avec des effectifs réduits, presque symboliques, doit envoyer des troupes de la valeur d'une division bientôt renforcée. Ce sera la nouvelle mission du général Gouraud qui part avec le titre de haut-commissaire dans les Etats du Levant, accompagné du colonel Prételat son chef d'état-major à la 4<sup>o</sup> armée.

Les anciens commandants de la 4<sup>o</sup> armée quant à eux ne font plus l'actualité ; le général de Langle de Cary placé en 2<sup>o</sup> section en janvier 1917 s'occupe activement des anciens soldats hors de toute mission officielle. Son ancien chef d'état-major le général Maistre après avoir coordonné l'action de la 4<sup>o</sup> armée et celle de la 1<sup>o</sup> armée américaine lors de l'offensive de septembre 1918, est président de la commission supérieure de la défense, avant de devenir membre du conseil supérieur de la guerre ; son successeur le général Nadant est en 1919 chef de la commission d'armistice à Spa. Le Général Anthoine éphémère commandant de la 4<sup>o</sup> armée en 1917, après avoir occupé de hautes fonctions a été limogé lors de la purge voulue par Clemenceau après les offensives allemandes de 1918 ; dès lors et jusqu'à son passage en 2<sup>o</sup> section en 1921 il n'occupe plus que des fonctions de peu d'intérêt. Les cadres qui souvent ont eu un avancement rapide vont pour la quasi-totalité d'entre eux conserver longtemps le même grade. Les règles de l'avancement en temps de paix rentrent en vigueur ; les brillants officiers des promotions sorties juste avant la guerre gagneront les étoiles de général en 1939 (Juin, de Lattre de Tassigny) de Gaulle en 1940. Les promotions de Saint-Cyr sorties pendant la guerre y reviennent pour compléter les études théoriques de culture générale ou militaire. C'est un cas unique que de voir en 1919 le drapeau de l'école entouré par une compagnie d'honneur formée par 159 officiers élèves tous chevaliers de la Légion d'Honneur.

## **Pour beaucoup, rentrer chez soi n'est pas facile.**

Bien que n'étant pas mobilisée, toute la population a été touchée par la guerre à des degrés divers ; celle des régions envahies (13 départements) est directement concernée par la fin des combats. Les personnes ont dû partir en 1914, comme celles évacuées par les allemands lors de leur repli, sont généralement près de la ligne de front. C'est souvent le cas des agriculteurs, qui avec leurs chevaux pourront revenir rapidement, il n'en sera pas de même pour les familles d'ouvriers souvent repliées plus loin. Les populations évacuées par l'ennemi au cours des hostilités et qui ont pu gagner la France par la Suisse, sont dans des départements bien éloignés de leur domicile, où elles n'ont pas toujours reçu un bon accueil. Beaucoup de ces déplacés ignorent s'ils vont retrouver un toit à leur retour, et quand ce sera possible, étant tributaires des autorisations officielles et des transports par voies ferrées.

---

<sup>5</sup> Voir l'article ci-dessus du Général (2S) Pierre HOMMEY



## Les morts au champ d'honneur.

Tués au combat, disparus ou mort des suites de blessures (1.697.800 morts civils et militaires dont 63.000 indigènes), sont ensevelis la plupart du temps là où ils sont tombés et souvent ne sont même pas identifiés. Les familles averties du décès savent seulement que l'unité de leur défunt se trouvait dans telle région. Retrouver le corps ne sera pas toujours facile. Hormis les soldats décédés dans les ambulances ou les hôpitaux et qui ont été enterrés officiellement, le relevage des corps va être long et pénible, et leur identification difficile. Les restes sont regroupés dans des nécropoles provisoires d'où les familles qui le souhaitent peuvent rapatrier la dépouille de leur parent, parfois avec difficultés. Les corps qui ne sont pas réclamés ou dont les proches souhaitent qu'ils reposent près du lieu où ils sont tombés, sont enterrés individuellement. Les nombreux inconnus reposent le plus souvent dans les ossuaires des cimetières militaires, entretenus à perpétuité par l'Etat. La reconnaissance de la nation s'exprime par le Soldat Inconnu inhumé sous l'Arc de Triomphe en 1921, et par l'érection de monuments aux morts dans tous les villages, bien souvent doublés par des plaques à leur mémoire dans les églises. En décrétant le 11 novembre fête nationale, la France a voulu que le sacrifice de ses enfants tombés dans ce que les survivants croyaient être « la der des ders » garde à jamais leur souvenir.

Le retour à la vie normale a été beaucoup plus long qu'espéré et a souvent prolongé les souffrances de la guerre, même si elles n'étaient plus aussi douloureuses. L'empreinte des 4 années de guerre a marqué durablement le peuple français qui s'est enfermé dans le « plus jamais ça ». Hélas, ce pacifisme et ce désir de paix n'ont pu se concrétiser. Vingt et un ans après l'Armistice une autre guerre venait de commencer.

Colonel (er) Jacques BRISSART

## LE PÈRE DONCOEUR

Dès août 1914, les armées française et allemande sont décimées. Par dizaine de milliers les soldats meurent dans des conditions qui rendent très difficile leur inhumation. Les champs de bataille et bientôt les tranchées sont jonchés de corps impossibles à aller chercher et à identifier. Les registres des morts des régiments français témoignent des mesures prises pour tenter, malgré tout, de donner une sépulture à ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie et permettre à leurs familles de venir se recueillir. Hommes réquisitionnés dans les communes pour creuser des tombes, emplacements provisoires décrits avec force détails, inventaire de documents susceptibles de donner l'identité d'un mort. A la fin de la guerre, il reste beaucoup à faire pour donner une dernière demeure à d'innombrables combattants.

L'initiative du RP. Doncoeur s'inscrit dans le droit fil de son histoire personnelle et de ses quatre années de guerre qui l'enracinent dans la terre de Champagne. Fils d'un officier de cavalerie, Paul Doncoeur est champenois par sa mère et effectue ses études secondaires à Reims avant d'entrer chez les Jésuites. Il enseigne ensuite en Belgique en raison de la loi sur les congrégations. Nommé le 26 août 1914, à 34 ans, aumônier auxiliaire après avoir quelques jours remplacé le curé de Somme-Suippe récemment décédé, il participe à la première bataille de la Marne. Devenu aumônier militaire de la 28ème Brigade qui comprend les 35ème et 42ème régiments d'infanterie de Belfort, il se dépense sans compter aux différentes batailles qui se dérouleront en Champagne en 1915, à Verdun et sur la Somme en 1916 (où il sera blessé), et de nouveau en Champagne en 1917 et 1918.



La 4ème Armée, à laquelle appartient la 28ème Brigade, et la 2ème Armée sont chargées de rompre en septembre 1915 le Front de Champagne, entre Auberive et Ville-sur-Tourbe. Les deux lignes allemandes sont fortifiées par la construction en alternance de gros centres reliés par des courtines et par l'installation d'épais barbelés difficiles à franchir. Choisie en raison de son excellence pour le premier assaut, la 28ème Brigade est, en septembre, en cantonnement à l'ouest de Souain. Paul Doncoeur est en permanence auprès des bataillons. En 1918, dans le bulletin du 35ème RI « En campagne », il témoigne : « Le soir du 24 septembre... Sous les bombardements de la dernière préparation d'artillerie nous avons, avec le Père Ménard, sape par sape, créneau par créneau, confessé, communié, nos camarades par centaines. Il raconte ensuite sa dernière rencontre avec le commandant du 35ème RI, le colonel Tesson. Ce dernier, dans une émouvante missive à sa mère écrit alors : « Mon vieux fond religieux est vite revenu. Je me suis confessé et j'ai communié... A Dieu ! »

Malgré l'intense préparation de l'artillerie et l'appui de l'aviation, l'hécatombe est énorme lors de l'attaque du 25 septembre 1915. En effet, le terrain est crayeux, sans obstacle naturel et la pluie tombe pendant 4 jours. L'héroïsme de la 28ème Brigade ne suffit pas pour prendre l'objectif assigné : la tranchée des Tantes et, entre le 25 et le 30 septembre, elle paie un très lourd tribut : 1133 tués ou disparus dont 39 officiers et 1362 blessés. Le colonel Tesson est tué le 29, le lieutenant-colonel Petit, à la tête du 42ème RI est grièvement blessé. Le R.P. Doncoeur note, après la relève de la brigade, le 30 septembre : « Les quelque 200 hommes qui la composaient maintenant, méconnaissables, conduits par les 10 ou 12 officiers survivants, remontèrent eux aussi

vers cette ferme des Wacques d'où l'attaque avait débouché. Le spectacle douloureux de tous les camarades demeurant couchés par centaines sur le terrain ne nous fut pas épargné, le 35ème et le 42ème RI étaient restés là et y demeureraient pour toujours ». En 1924, lors d'un service solennel pour les morts de Champagne, il évoque « chacune des pentes qu'il avait fallu enlever depuis la ferme des Wacques jusqu'à la ferme de Navarin... emportant pour nos prochains combats l'impensable souvenir de nos morts de Navarin ».

Profondément marqué par l'abandon des soldats sur le champ de bataille, il entretient des correspondances avec les familles et tient un registre afin de faciliter les recherches et de pouvoir un jour donner aux morts une digne sépulture. Au printemps 1919, grâce à l'accord du commandant de la place militaire de Belfort, il peut choisir une dizaine de soldats volontaires qui, renonçant à leur démobilisation, vont de mai à septembre 1919 l'aider dans la recherche et l'inhumation des corps. Grâce à une souscription, un monument est construit en pierre d'Euville sur les lieux mêmes de combat de brigade. Cette pierre très blanche de Lorraine est en harmonie tant par la simplicité de l'architecture du calvaire et des stèles qu'avec la jeunesse de ceux qui reposent pour toujours sur le lieu de leur sacrifice. Des Annamites et des prisonniers de guerre autrichiens, parmi lesquels un charpentier fort compétent, aident l'équipe du R.P. Doncoeur. Sur place ils effectuent un travail colossal, difficile et douloureux qui rend possible l'inauguration du Calvaire le 25 septembre 1919. Plus d'un millier de personnes assistent à la cérémonie présidée par l'évêque de Châlons et le général Petit du 42ème RI qui a survécu à ses blessures lors de la deuxième bataille de Champagne. Confié au Souvenir français, le calvaire et le cimetière deviennent nécropole après la seconde guerre mondiale.

Madame Roseline SALMON



Volontaires (et prisonniers) entourant le Père Paul DONCOEUR

## SE SOUVENIR DES SOLDATS NOIRS AMÉRICAINS EN ARDENNE

Dès juillet 1918, des régiments d'infanterie américains, composés de soldats de couleur, sont incorporés dans des divisions françaises de la 4ème Armée.

Les 371ème et 372ème RIUS se trouvent ainsi dans la 157ème Division d'Infanterie commandée par le Général Goybet, du 9ème Corps d'Armée. Cette division est engagée le 28 septembre 1918 sur la Dormoise et doit progresser vers MONTHOIS, CHALLERANGE au sud des Ardennes. Le 29 septembre ces deux régiments participent à la libération d'AURE, MARVAUX, ARDEUIL, SECHAULT et BOUCONVILLE (voir carte page suivante).

Un reporter de l'Agence Reuters a évoqué le souvenir de ces unités dans un article paru en novembre 2017 : « In a Corner of a French Field Memories of US Segregation » dont nous donnons la traduction d'extraits importants.

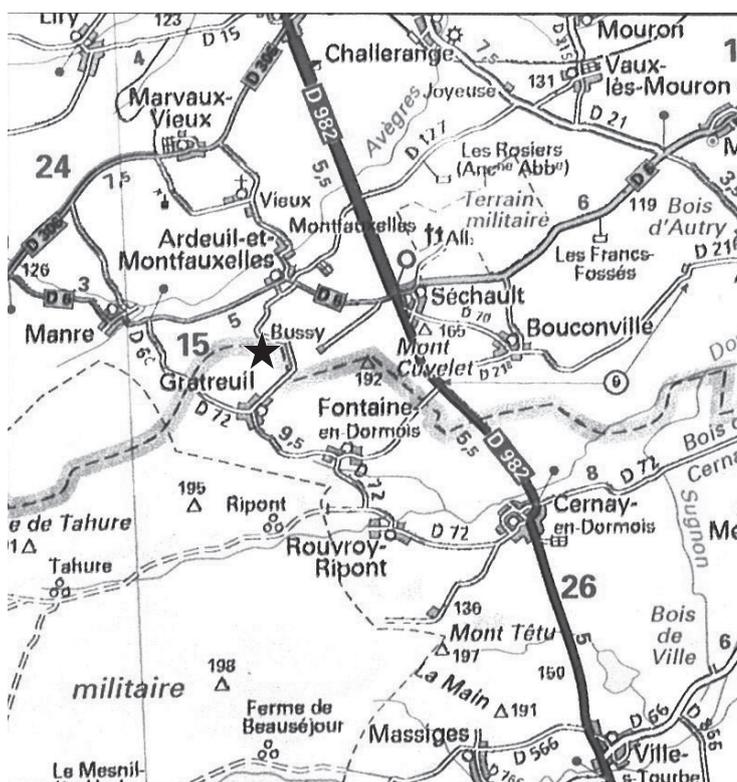
«ARDEUIL et MONTFAUXELLES, France : Dans un champ à moitié perdu s'élève un monument décrépi dédié à des soldats américains d'origine africaine qui ont fait face au racisme chez eux, dans leurs rangs. Aujourd'hui des anciens combattants souhaitent qu'un des soldats de ce régiment reçoive la « Medal of honour » (plus haute récompense US) un siècle après sa mort.

Le 371ème RIUS était surtout composé de pauvres travailleurs noirs de Caroline du Sud où sévissait la ségrégation : « Vous aviez, au début du siècle, ces américains d'origine africaine, soumis au racisme rampant, l'armée étant ségrégationniste...ces hommes étaient considérés comme victimes dans leur vie quotidienne aux Etats-Unis mais ne l'étaient pas dans leur esprit » a écrit Gérald Torrence co-auteur de l'ouvrage « Willing Patriots : Men of Color in the First World War » et membre de l'ABMC (American Battle Monument Commission), agence gouvernementale qui gère les monuments et cimetières américains à l'étranger.

Jusqu'en 2015, lorsque le Président OBAMA décora à titre posthume un soldat d'un autre régiment, le 371ème RIUS avait le seul américain africain détenteur de la « Medal of honour ». Aujourd'hui Geff GUSTY, un vétéran reporter-photographe après analyse des archives pense qu'un « combattant oublié » la mérite également. Le simple soldat Burton HOLMES, le 28 septembre 1918, grièvement blessé dans l'assaut d'une crête en Champagne en faisant front aux rafales de mitrailleuses, réussit à revenir vers l'arrière et à rassembler les troupes pour retourner au combat avant d'être tué.



Monument de l'Association du 371ème RIUS (OKLAOMA) : une centaines de noms répartis sur les 4 faces...



Monument situé sur la route de Grateuil à Ardeuil-et-Montfauxelles.

Il fut proposé pour cette médaille mais ne reçut qu'une décoration inférieure, décision que GUSTY attribue au racisme institutionnel. Un camarade africain de HOLMES, Freddie STOWERS, fut également proposé pour cette décoration pendant la Guerre mais son dossier fut « égaré » pendant des décennies, il fut seulement reconnu en 1991. 73 ans après sa mort. GUSTY ajoute : « Je pense qu'aujourd'hui c'est toujours un « fardeau » pour l'Armée, de nous dire pourquoi elle ne veut pas attribuer la médaille ».

Dans le petit village d'ARDEUIL et MONTFAUXELLES, les habitants n'ont pas oublié le sacrifice de ces soldats. Un habitant, après son travail, veut rendre accessible ce monument situé au bout d'un chemin boueux.

Il a repeint les noms de ceux qui sont morts et entretient les roses autour du granit ébréché. « Restaurer le monument aide à garder la mémoire, sans cela ils seraient encore plus oubliés aujourd'hui » a déclaré cet habitant à l'Agence Reuters.

Il s'agit de Monsieur Franck LESJEAN, que nous remercions pour la communication de l'article de l'Agence Reuters.

Colonel (h) Daniel DATH

## LES DÉCORATIONS OFFICIELLES FRANÇAISES CRÉÉES POUR LA GUERRE 1914-1918.

Outre la *Légion d'honneur* et la *Médaille militaire* qui sont de création antérieure (et non spécifiques de la Grande Guerre), la France a créé durant le conflit *deux* médailles : la *Croix de Guerre 1914-1918* (loi du 8 avril 1915), et la *Médaille des blessés militaires* (loi du 27 juillet 1916).

<b>CROIX DE GUERRE 1914 – 1918.</b>	<b>MÉDAILLE DES BLESSÉS MILITAIRES</b>
	
<p>Elle était conférée de plein droit aux militaires ayant fait l'objet d'une citation individuelle pour fait de guerre. Les citations obtenues sont représentées par une <i>étoile</i> de bronze (brigade – régiment), d'argent (division), vermeil (corps d'armée), par une <i>palme</i> de bronze (armée) et palme d'argent pour cinq palmes de bronze. 2 millions de citations furent attribuées dont 1/3 à titre posthume.</p>	<p>Elle était accordée aux blessés de guerre et réformés par accident en service. Durant la guerre, sur 8 millions de combattants, 2,8 millions furent blessés. En cas de plusieurs blessures, chacune est représentée par une petite étoile rouge agrafée au ruban.</p>

Après la Première Guerre Mondiale, d'autres décorations officielles ont été créées

<p><i>Médaille interalliée de la victoire 14-18</i> (en 1922)</p>		<p><i>Médaille commémorative 1914-1918</i> (en 1920)</p>		<p><i>Médaille des Dardanelles</i> (en 1926)</p>		<p><i>Médaille d'Orient</i> (en 1926)</p>	
<p><i>Médaille des évadés</i> (en 1926)</p>		<p><i>Croix du combattant</i> (en 1930)</p>		<p><i>Croix du combattant volontaire 1914-1918</i> (en 1935)</p>		<p><i>Médaille des prisonniers civils, déportés et otages de la Grande Guerre</i> (en 1936)</p>	

Des médailles non officielles ont été créées, dont le port fut toutefois toléré : *Médaille de Verdun*, *Médaille de la Somme*, *Médaille de la Haute Silésie*, *Médaille de la Rhénanie*, *Médaille de la Marne*, *Médaille de Saint-Mihiel*...etc.

Mention spéciale doit être faite à la *Médaille de la Société de Secours aux Blessés* créée en 1864 à l'issue de la signature de la Convention de Genève. Un modèle spécifique 14-18 vit le jour durant le conflit.